



Port de Saint-Malo



APPEL A CANDIDATURE

Restauration et Bar pendant la Fête du Port de Saint-Malo, les 19, 20 et 21 avril 2024

Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale, concessionnaire du port de Saint-Malo, organise une nouvelle édition de la Fête du Port de Saint-Malo les 19, 20 et 21 avril 2024.

<https://www.saintmalo-cancale.port.bzh/page/fete-du-port-de-saint-malo>

La Fête du Port de Saint-Malo en bref :

Objectifs : Faire découvrir les activités du port au grand public, partager un moment festif, mettre en avant l'araignée de mer et la coquille Saint-Jacques.

3 jours : 1 village sur le parking de la gare maritime de la Bourse avec des stands (associations, professionnels des activités portuaires, pêcheurs, snsm, ...), Animations pour les enfants, concerts, ...

Visites du port pour les scolaires le vendredi et pour le grand public le samedi.

Vendredi matin : Concours de recettes à base d'araignée avec des élèves du lycée hôtelier du Dinard et du CFA de Saint-Jouan. Visites du port, visites d'entreprises...

Samedi après-midi : Déambulation dans les rues de Saint-Malo avec fanfares et parade maritime.

Samedi fin d'après-midi et soirée : scène musicale

Dimanche après-midi : Quic en Groigne avec un ensemble de 40 danseurs

Au moins 5 000 personnes attendues

Communication :

Affichage sur support de la ville 120x176 et dans les commerces 40x60

Site Internet du Port

Réseaux sociaux

Presse...

Dans ce cadre, il est proposé de mettre à disposition d'un prestataire traiteur un espace sous chapiteau (environ 300 m²), soit 250 places assises avec tables et bancs sur le village de la Fête du Port (parking gare maritime de la Bourse), pour organiser une activité de restauration et un emplacement pour la vente de boissons sur place ou à emporter.

Le candidat devra mettre en avant les **produits locaux, notamment ceux de la pêche et de la mer, comme l'araignée et la coquille Saint-Jacques.**

Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale publie cet appel pour susciter des candidatures, mettre en œuvre la procédure de sélection, puis procéder à la délivrance d'une convention de prestation.

Localisation	Parking gare maritime de la Bourse
Durée de l'évènement	Du 19 au 21 avril 2024
Description	<p>Dans le cadre de la nouvelle édition de la Fête du Port de Saint-Malo, EDEIS souhaite proposer un service de restauration et de bar aux visiteurs.</p> <p>Le candidat dispose d'un espace sous chapiteau d'environ 300m² sur le parking de la gare maritime de la Bourse, avec tables et bancs pour environ 250 personnes. Le chapiteau est équipé en éclairage (voir plan ci-après).</p> <p>Le chapiteau est mis aux normes de sécurité par Edeis Port de Saint-Malo & Cancale</p>
Attentes	<p>Pour le Bar, le candidat doit se rapprocher d'un fournisseur de barnums ou s'équiper d'une structure adaptée à la fonction Bar, pour assurer la distribution de boissons qui se fera à proximité du chapiteau.</p> <p>Le candidat propose une carte à base de produits locaux. Dans sa carte, il y a entre autres des plats à base d'araignée de mer et de coquille Saint-Jacques de Saint-Malo, ainsi que des produits du territoire : galettes, saucisses, crêpes, ..., des entrées, plats, desserts, des formules ou planches apéro. La carte des boissons (catégorie de 1 à 3) est composée à minima de : eau, boissons chaudes, soft, bière, cidre, vins (blanc, rosé et rouge).</p> <p>Pour l'équipe organisatrice et ses prestataires, le candidat propose une formule : entrée, plat, dessert, 1 boisson (10 à 30 repas par service), une formule snack : 1 sandwich, 1 dessert, 1 boisson et des tickets « 1 Boisson » (1 soft, ou 1 bière, ou 1 verre de vin).</p> <p>Le candidat décrit dans le détail sa carte : produits, prix, provenance, préparation...</p> <p>Le candidat veille à limiter l'empreinte environnementale de son activité (vaisselle, déchets, ...) et précise quelles mesures sont mises en place.</p> <p>Il explique son organisation matérielle (moyens de cuisson, de conservation au frais, ...) et humaine (nombre de personnels au service et en cuisine).</p> <p>Le candidat argumente son savoir-faire et expérience en matière d'événementiel.</p> <p>Les prix doivent être attractifs et attirer les familles avec enfants. Au moins 2 formules entrée/plat/dessert à 18 € max devront être proposées.</p>
Amplitude horaire	<p>Ouverture de 11h30 à 22h00 le vendredi – Service en continu Ouverture de 11h30 à 23h00 le samedi – Service en continu Ouverture de 11h30 à 19h00 le dimanche – Service en continu</p>

Les conditions de mises à disposition seront les suivantes :

Début de la convention	A partir du jeudi 18 avril 2024
Durée	5 jours : 3 jours d'exploitation et 1 jour pour le montage et 1 jour pour le démontage
Reversement d'un pourcentage du chiffre d'affaires	<p>A l'issue de l'événement, le prestataire présentera un bilan détaillé de son activité : nombre de repas pour chaque service, quantité de boissons vendues par catégorie.</p> <p>Le prestataire versera 1 000 € de ticket d'entrée et reversera au minimum 10% du chiffre d'affaires HT, générés par l'activité restauration et bar pendant la durée de la Fête du Port de Saint-Malo.</p>
Conditions d'occupation	<p>Entretien des lieux : Le prestataire retenu prend le lieu mis à disposition dans l'état où il se trouve au 1^{er} jour de son occupation, sans pouvoir exiger du concessionnaire la réalisation d'aménagements ou de travaux de remplacement, réfection ou réparation quelconque.</p> <p>Il devra maintenir en permanence le chapiteau en parfait état de propreté et d'entretien, de même que les installations et matériels mis en place par ses soins.</p> <p>Le prestataire retenu ne peut réaliser aucuns travaux au sol susceptible d'entraîner une dégradation, ni aucun aménagement, même léger, sans en avoir obtenu l'autorisation expresse et préalable du concessionnaire. Il s'engage à soumettre à l'approbation préalable du concessionnaire les projets de toute nature qu'il entend réaliser.</p> <p>Hygiène et sécurité : Le prestataire retenu tient constamment le lieu en parfait état de propreté et d'hygiène, particulièrement au regard des normes de salubrité définies par les textes réglementaires en vigueur.</p> <p>Il s'engage également à respecter les règles de sécurité en vigueur dans ce type d'établissement, notamment la marche en avant et les normes HACCP.</p> <p>Gestion des déchets Mise en place d'un tri sélectif rigoureux, notamment sur les déchets alimentaires. Organisation de la réception des déchets par le prestataire.</p> <p>Eau et électricité : Les branchements en électricité et eau sont mis à disposition du prestataire par le concessionnaire. Le prestataire transmet au plus tôt ses besoins en nombre de branchements électricité, eau, évacuations.</p> <p>Affichage : Le prestataire retenu est autorisé à installer un dispositif d'affichage qu'il aura préalablement proposé au concessionnaire. Le prestataire transmet des propositions de communication mettant en valeur les produits du port de pêche de Saint-Malo. L'affichage des prix de vente est obligatoire, de manière visible.</p> <p>Vente d'alcool : Seule la vente de boissons alcoolisées des groupes 1 à 3 sera autorisée. Le prestataire se charge d'obtenir les autorisations adéquates et fournit un récépissé de déclaration de licence.</p>

Achats responsables

Les produits de la mer proviennent du Port de Saint-Malo (si dispo).

Les principaux produits proviennent d'un rayon de 100km.

Les emballages individuels sont à limiter, les emballages et couverts plastiques sont proscrits. Les contenants doivent se faire dans des matériaux biodégradables ou réutilisables.

Pour candidater, le candidat remet un dossier comprenant une présentation de sa structure et une présentation de l'évènement projeté dans l'espace proposé, ainsi que tous les éléments nécessaires à l'évaluation des critères mentionnés ci-dessous. L'absence d'éléments dans le dossier permettant d'apprécier l'un des critères ou sous-critères empêchera l'attribution des points correspondant. Les éléments de réponses apportés par le prestataire retenu dans le cadre de cet appel à candidature pourront être repris sous la forme d'engagements du prestataire dans la convention de prestation.

Village, projet d'implantation sur le parking de la agre maritime de la Bourse



Les projets seront étudiés selon les critères décomposés en sous-critères suivants :

1. QUALITE DE L'OFFRE PROPOSEE (30 points) :

- Concept et cartes proposées
- Qualité et provenance des produits proposés
- Mise en valeur des produits du port de pêche de Saint-Malo
- Gammes de prix proposées

2. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (30 points) :

- Expériences du candidat en restauration et/ou restauration à emporter
- Expérience en matière événementiel

3. DEMARCHE ECO RESPONSABLE (15 points) :

- Types de contenants et d'ustensiles utilisés pour la vente à emporter et politique de recyclage
- Gestion des déchets sur site et hors site

4. DEMARCHE SOCIALE (15 points)

- Organisation humaine sur la période de l'évènement
- Propositions d'inclusions et de diversité sociale

5. PROPOSITION DE REVERSEMENT D'UN POURCENTAGE DU CHIFFRES D'AFFAIRES (10 points) :

- A minimum de 10 %

Date limite de remise des candidatures	19/03/2024 à 12h00.
Renseignements et dépôt des candidatures	EDEIS Ports de Saint-Malo et Cancale Myriam Masson Gare Maritime de la Bourse – Esplanade de la Bourse 35 400 Saint Malo Tel : 02 99 20 63 32 Courriel : contact@saintmalo-cancale.port.bzh
Date de publication	05/03/2024